



## CONSEIL DE LA VILLE

### AVIS DE PROPOSITION

Séance du 1<sup>er</sup> juin 2015

- ATTENDU QUE** malgré les importants investissements des dernières années réalisés par la Ville dans la réfection de ses infrastructures, on constate que de nombreux trottoirs demeurent dans un état de détérioration avancé entraînant des problèmes de sécurité pour les piétons;
- ATTENDU QUE** le Plan de mobilité durable de la Ville de Québec déposé en janvier 2011 recommandait : « que les trottoirs soient élargis et déneigés et qu'ils soient aménagés de manière à faciliter l'accès aux arrêts du transport public, aux commerces, aux autres services et aux équipements publics de proximité (parcs et bibliothèques, notamment) »;
- ATTENDU QUE** le Plan de mobilité durable stipulait que la réfection des infrastructures du réseau (zones d'arrêt, stations, etc.) et des infrastructures municipales (trottoirs, mobilier urbain, etc.) devait être l'occasion de rendre celles-ci accessibles universellement;
- ATTENDU QU'** un des objectifs du Plan d'action 2012-2015 pour les aînés de la Ville de Québec visait à assurer une circulation piétonnière sécuritaire et sans obstacle sur des secteurs fréquentés par les aînés;
- ATTENDU QUE** selon une étude de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) publiée en octobre 2014 *Potentiel piétonnier et utilisation des modes de transport actif pour aller au travail*, « la présence de trottoirs et de pistes cyclables dans les quartiers de résidence favorise l'activité physique des citoyens et la pratique du transport actif et sécuritaire ».
- IL EST PROPOSÉ QUE** la Ville mette en œuvre les recommandations du Plan de mobilité durable concernant les trottoirs et du Plan d'action 2012-2015 pour les aînés en procédant à l'entretien et à la réfection des trottoirs dans les différents secteurs de la ville afin d'assurer la sécurité des piétons et de favoriser la pratique du transport actif.
- la Ville rende public l'état de vétusté à jour de l'ensemble des trottoirs de la ville.

**Proposé par :** Madame Anne Guérette, conseillère municipale du district  
Cap-aux-Diamants, Arrondissement La Cité-Limoilou

**Appuyé par :** Monsieur Paul Shoiry, conseiller municipal du district  
Saint - Louis – Sillery, Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-  
Cap Rouge

**Appuyé par :** Monsieur Yvon Bussièrès, conseiller municipal du district  
Montcalm-Saint-Sacrement, Arrondissement La Cité-  
Limoilou

---

Anne Guérette, conseillère municipale  
Ville de Québec  
District du Cap-aux-diamants  
Arrondissement de La Cité-Limoilou

---

Yvon Bussièrès, conseiller municipal  
Ville de Québec  
District Montcalm - Saint-Sacrement  
Arrondissement de La Cité-Limoilou

---

Paul Shoiry, conseiller municipal  
Ville de Québec  
District Saint-Louis - Sillery  
Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap Rouge